

« Il a bénéficié d'une impunité »

Le procès d'Alexandre Benalla entre dans sa deuxième semaine. L'ex-chargé de mission du président Macron est notamment poursuivi pour des violences commises en marge des manifestations du 1^{er} Mai 2018.

INTERVIEW

Alexandre Charrier

alexandre.charrier@centrefrance.com

■ **Vous avez auditionné Alexandre Benalla il y a trois ans. C'est un aboutissement de le voir aujourd'hui comparaître devant la justice ?** Il y a eu deux commissions d'enquête parlementaires à l'époque : l'une à l'Assemblée nationale qui a explosé en vol faute d'indépendance, et une autre au Sénat qui est allée à son terme. Il y aura un avant et un après ce rapport Benalla, comme il y a eu un avant et un après Outreau, en matière judiciaire.

Les 40 heures de débat télévisé, dont les Français ont été témoins, ont été essentielles pour la démocratie. En tant que parlementaire, nous avons deux missions : voter les lois et contrôler le pouvoir exécutif. Ce qui s'est passé c'est une série de dysfonctionnements très lourds au cœur de l'État, au siège de la présidence de la République : il était essentiel



PROCHES. Alexandre Benalla accompagnait régulièrement le chef de l'État pendant ses déplacements, comme ici lors de l'édition 2018 du Salon de l'agriculture. PHOTO D'ARCHIVES STÉPHANE LEFEVRE

que la représentation nationale fasse son travail. Après vient le temps de la justice. Il faut noter que toutes les personnes qui sont venues devant nous ont dû prêter serment et s'engager à dire toute la vérité, ce qui n'est pas le cas devant un tribunal... Nous avons ainsi pu révéler un certain nombre de faits. Aujourd'hui, un pro-

cès s'est ouvert et nous n'interviendrons en rien. Mais bien entendu, la justice s'appuie sur notre rapport, et sur le travail des journalistes - du *Monde* et de *Mediapart* - qui ont révélé l'affaire.

■ **En tant que parlementaire, qu'est-ce qui vous choque le plus : les agissements supposés ou réels de l'ex-chargé de mission de**

l'Élysée ou la machine qui s'est mise en branle pour les couvrir ? Tout est mêlé. L'affaire de la Contrescarpe a été connue très vite à l'Élysée, dans les 24 heures. Il est évident qu'il y a eu un retard à l'allumage pour prendre des sanctions. Il est quand même singulier que les plus hauts personnages de l'Élysée n'aient pas cru de-

voir saisir le procureur, comme les y oblige l'article 40 du code de procédure pénale. Il est évident que M. Benalla a été couvert, pendant un certain temps. Il a bénéficié d'une forme d'impunité car on le savait proche du président.

Autre problème : alors qu'il était encore à l'Élysée, il apparaît qu'il était en lien, directement ou indirectement, avec un oligarque russe, proche de M. Poutine. Et qu'il s'occupait très activement d'un certain nombre de contrats de sécurité privée. Il y avait un total mélange des genres.

Tout aussi étonnant, il a obtenu, y compris après son départ de l'Élysée, des passeports diplomatiques. Comment est-il possible que quelqu'un qui ait été licencié pour faute continue à détenir ce type de passeports et se retrouve au Tchad, reçu par le président de la République ?

Nous avons pris cette affaire très au sérieux parce qu'il s'agit de la sécurité du chef de l'État, dans une période marquée par le terrorisme. Il ne peut pas y avoir d'amateurisme sur ce sujet. Il reste encore beaucoup de points à éclaircir. Mais c'est le rôle de la justice.

■ **Selon vous, quel a été l'impact de cette affaire**

sur l'image du président Macron ? Ça n'a pas été un épisode positif de l'histoire du quinquennat, c'est le moins que l'on puisse dire. L'erreur, à mon sens, c'est surtout ce dérapage verbal du président disant devant ses amis, à la maison de l'Amérique latine : « Qu'ils viennent me chercher ! ». Il savait très bien qu'il était la seule personne que la commission d'enquête ne pouvait pas entendre. C'est la Constitution. Je ne pense pas que le président de la République ait tiré profit de cette déclaration qui signifiait en réalité qu'il bénéficiait d'une sorte de protection dans cette affaire. ■



« Il est évident que M. Benalla a été couvert, pendant un certain temps. »

JEAN-PIERRE SUEUR
Sénateur du Loiret